

COLLÈGE DE **BOIS-DE-BOULOGNE**

Procès-verbal de la 493^e réunion extraordinaire du comité exécutif du Collège de Bois-de-Boulogne, tenue le mercredi 19 novembre 2025, à Montréal

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion par la présidente, Mme Pascale Sirard, directrice générale, à 12 h 32.

Membres présents : Mmes Pascale Sirard
Nisrin Al Yahya
Rukmini Canape-Brunet
Chantal Provost
MM. Houssam Alaouie
Sylvain Larocque

Invitée : Mme Hélène Gingras, dir. DSA

Secrétaire générale : Me Josiane Landry

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. **Affaires administratives**
 - 3.1 Octroi de contrat pour l'acquisition de mobiliers pour les locaux situés au 575-577, boulevard Henri-Bourassa Est, à Montréal - projet S25-18 - *Adoption*
 - 3.2 Octroi de contrat pour l'acquisition de chaises et fauteuils pour les locaux situés au 575-577, boulevard Henri-Bourassa Est, à Montréal - projet S25-19 - *Adoption*
4. Clôture

Sur proposition de Rukmini Canape-Brunet, appuyée par Nisrin Al Yahya, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. **Affaires administratives**

- 3.1 Octroi de contrat pour l'acquisition de mobiliers pour les locaux situés au 575-577, boulevard Henri-Bourassa Est, à Montréal - projet S25-18 - *Adoption*

Mme Hélène Gingras, directrice des services administratifs, demande d'autoriser l'octroi du contrat pour l'acquisition de mobiliers pour les locaux situés au 575-577, boulevard Henri-Bourassa Est, à Montréal. Elle mentionne qu'il s'agit exclusivement de mobiliers québécois. Les membres félicitent la direction des services administratifs de cette initiative.

Résolution n° 1703

Octroi de contrat pour l'acquisition de mobiliers pour les locaux situés au 575-577, boulevard Henri-Bourassa Est, à Montréal, projet n°S25-18

Attendu que le Collège nécessite l'achat de pupitres, tables, armoires et autres meubles pour les espaces administratifs et les classes;

Attendu que le Collège a procédé à l'ouverture de l'appel d'offres public sur la base du prix le plus bas, le 14 novembre 2025;

Attendu que selon les seuils d'approbation financière prévus au *Règlement n°20 sur la gestion financière*, le conseil d'administration doit autoriser tout achat de 200 000 \$ et plus;

Attendu la résolution n°3641, adoptée par le conseil d'administration le 24 avril 2024, à l'effet de déléguer ses pouvoirs au comité exécutif pour l'approbation de toute transaction financière ou pour fournir toute autre approbation requise dans le cadre des multiples travaux de réfection ou de réaménagement qui sont prévus jusqu'en 2027 inclusivement, avec reddition de comptes auprès du conseil d'administration dans les plus brefs délais;

Attendu que le financement de ce contrat est prévu dans l'allocation spécifique de ce projet financé par le ministère de l'Enseignement supérieur;

Attendu la recommandation de la Direction des services administratifs;

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Nisrin Al Yahya il est résolu à l'unanimité,

d'octroyer le contrat à l'entreprise GROUPE UNIQUE, pour l'acquisition de mobiliers pour les locaux situés au 575-577, boulevard Henri-Bourassa Est, à Montréal, dans le cadre de l'appel d'offres n°S25-18, pour un montant total de 219 698 \$ excluant les taxes.

Me Anaïk Le Goff
Secrétaire générale, par intérim

Pascale Sirard
Présidente du comité exécutif

ADOPTÉ